

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIER
MINISTRE**

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 911

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

484 326 376 RCS Lyon.

INTERSED INFORMATIQUE.

Forme : Société par Actions Simplifiée.

Capital : 519420.00 EUR.

Adresse : 10, Rue Des Rosiéristes, 69410 Champagne-au-Mont-d'Or.

Oppositions : Article L236-14 du code de commerce.

Commentaires : AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET DE FUSION ENTRE INTERSED INFORMATIQUE Société par actions simplifiée au capital de 519 420 euros Siège social : 10 Rue des rosiéristes 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR 484 326 376 RCS LYON ET KOESIO AURA INFORMATIQUE Société par actions simplifiée au capital de 1 045 000 euros Siège social : 53 avenue des Langories 26000 VALENCE 415 050 525 RCS ROMANS AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à VALENCE du 18 décembre 2021, La société INTERSED INFORMATIQUE, société par actions simplifiée au capital de 519 420 euros, dont le siège social est 10 Rue des rosiéristes 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 484 326 376 RCS LYON, et la société KOESIO AURA INFORMATIQUE, société par actions simplifiée au capital de 1 045 000 euros, dont le siège social est 53 avenue des Langories 26000 VALENCE, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 415 050 525 RCS ROMANS, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société INTERSED INFORMATIQUE par la société KOESIO AURA INFORMATIQUE. La société INTERSED INFORMATIQUE ferait apport à la société KOESIO AURA INFORMATIQUE de la totalité de son actif, soit 3 523 003,66 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 1 744 238,93 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 1 778 764,73 euros. La société KOESIO AURA INFORMATIQUE détenant la totalité des 519 420 actions composant le capital social de la société INTERSED INFORMATIQUE, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de INTERSED INFORMATIQUE détenues par KOESIO AURA INFORMATIQUE un boni de fusion de 1 265 889,42 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er avril 2021, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par la société INTERSED INFORMATIQUE depuis le 1er avril 2021 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par la société KOESIO AURA INFORMATIQUE. La fusion sera réalisée 30 jours après le dépôt au greffe prévu par l'article L.236-6 du Code de commerce et la publicité prévue au

BODACC par l'article R.236-2 si les conditions suspensives sont réalisées à cette date, ou bien, au jour de la réalisation des deux conditions suspensives. La société INTERSED INFORMATIQUE sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé : - au greffe du Tribunal de commerce de ROMANS pour la société KOESIO AURA INFORMATIQUE en date du 21 décembre 2021, - au greffe du Tribunal de commerce de LYON pour la société INTERSED INFORMATIQUE en date du 21 décembre 2021. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R. 236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Pour..

